

Commune de Jullouville

Restructuration du Camping Lemonnier SAS Camping de Jullouville des Pins

PA4 Plan de Composition

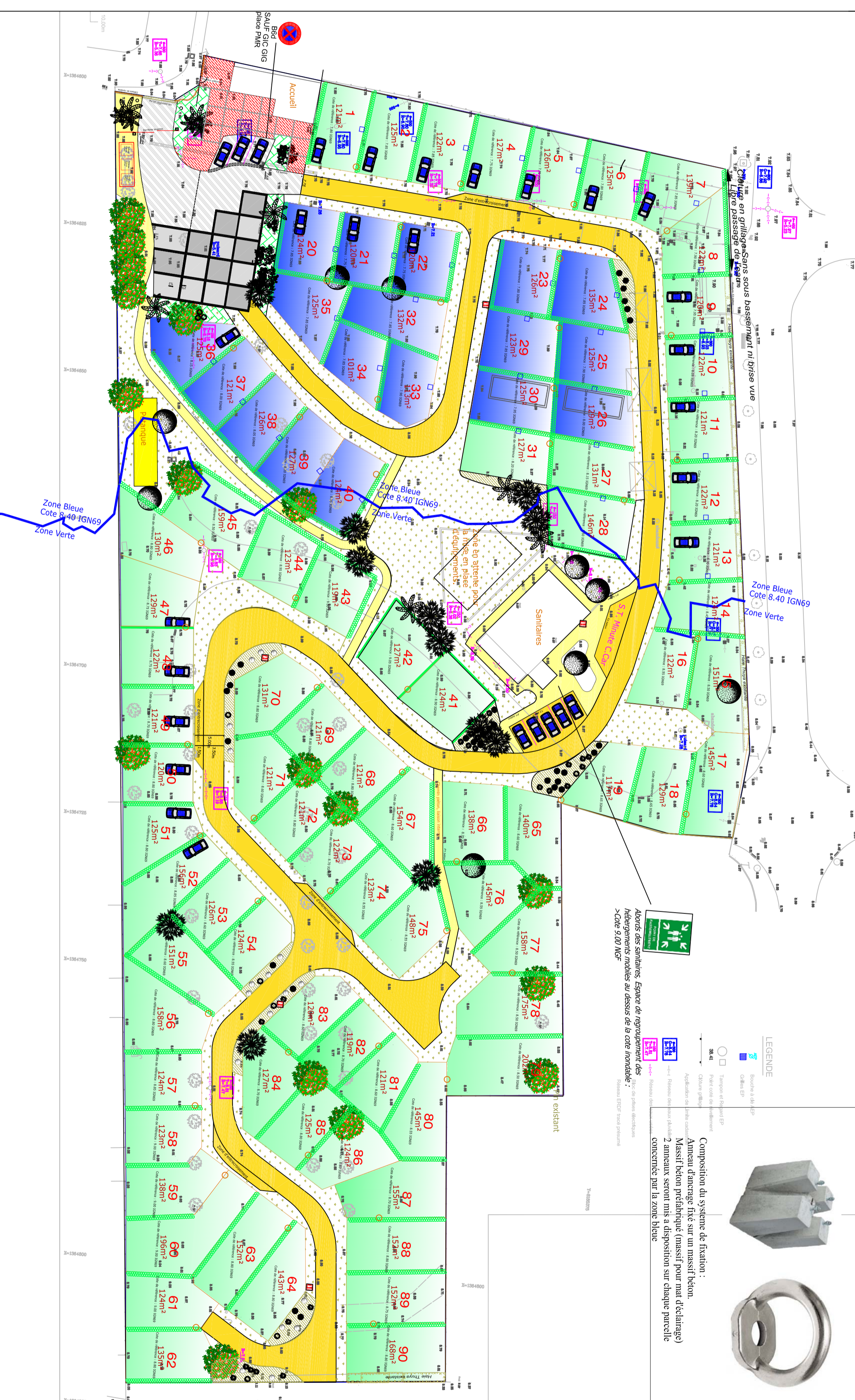
Maitre d'ouvrage :

SAS Camping de Jullouville les Pins
 157 rue du 8 juin 1944
 50400 YQUELON
 yquelon@pозco-immobilier.fr
 Tél. : 02.33.91.09.10

Maitre d'oeuvre :

NEILL INGENIERIE SERVICES
 10 rue Sadi Carnot
 14000 CAEN
 Tél. : 02.31.38.26.26 - Fax. : 02.31.38.38.50
 neill@wanadoo.fr

Plèce n° :	Echelle : 1/500
Nom du fichier : PA 28 07 2017	Dessiné par : BL
Dates :	Observations :
Janvier 2017	PA
1 AOUT 2017	PA 08 17



Composition du système de fixation :
 Amas d'ancrage fixé sur un massif béton.
 Massif béton préfabriqué (massif pour mat d'éclairage)
 2 anneaux seront mis à disposition sur chaque parcelle
 concernée par la zone bleue

Abords des sanitaires. Espace de regroupement des hébergements mobiles au dessus de la cote inondable : >Cote 9.00 NGF

LEGENDE BORDURATION

type T1 beton
type P1 beton

LEGENDE REVETEMENTS

- Enrobé noir sur chaussée
- Enrobé beige ou revêtement clair
- Chemin piétonnier
- Sable stabilisé au ciment
- Revetement type piéton: béton désactivé/ coloré/ enrobé gravillonné
- zone d'accueil enrobé rouge ou similaire
- Marquage au sol

LEGENDE COMPOSITION

- Arbre tige :
 - Coinfère
 - Palmyer
 - Arbres à fleur moyenne taille
- Arbre existant conservé
- Massif planté, arbustes colorés
- Massif planté, type littoral, sur pallilage minéral: Sable, galets, graviers
- Emplacements prévus pour du camping traditionnel
- Emplacements prévus pour l'installation d'habitacles légers de loisir (20% de l'ensemble)
- Acotements de voie : gazon
- Halle arbutive sans clôture ni merlon, Pas d'obstacle au passage de l'eau
- Dispositif de fixation des installations
- Limite de parcelle
- Limite de la zone de submersion

Les lots situés en dessous de cette cote devront laisser passer librement l'écoulement de l'eau. Les terrasses, rampes et auvents des RML doivent permettre un libre écoulement de l'eau, libre de tout stockage et doivent être scellés. Niveau du rez de chaussée >8.40 IGV69 Les RML seront armés aux dispositifs de fixation des installations (Extincteur (120parcelles))